

BAREME D'HONORAIRES

L'Immobilier Autrement



VENTES (commission à la charge de l'acquéreur calculée en fonction du prix de vente)

Montant de la vente				Dont commission TTC minimum 2500 €
De	0 €	à	65 000 €	10,0%
De	65 001 €	à	70 000 €	9,5%
De	70 001 €	à	75 000 €	9,0%
De	75 001 €	à	80 000 €	8,5%
De	80 001 €	à	90 000 €	8,0%
De	90 001 €	à	100 000 €	7,5%
De	100 001 €	à	130 000 €	7,0%
De	130 001 €	à	220 000 €	6,5%
De	220 001 €	à	520 000 €	6,0%
De	520 001 €	à	Et plus	5,0%

LOCATION (calcul selon plafonnement des honoraires, décret n°2014-890 1er Août 2014)

Honoraires Propriétaire 7% TTC du loyer annuel dont 1% entremise, 4% visite et dossier administratif, 2% état des lieux.

Honoraires Locataire 6 % TTC du loyer annuel dont 4% visite et dossier administratif, 2% état des lieux.

PARKING ET GARAGE 15 % TTC du loyer annuel dont 50% propriétaire, 50% locataire.

BAIL COMMERCIAL 15 % TTC du loyer annuel à la charge exclusif du locataire.

PROTOCOLE

Calcul sur la base de 60 % de la commission de vente HT

	MANDAT		MANDAT Connaissance	VENTE AG1		
	SECTEUR AG1	HORS S AG2 RDV pendant la garde AG2	HORS S	MANDAT AG1	MANDAT AG2 visite sans AG2 AG1 connait le bien	MANDAT AG2 visite avec AG2 AG1 ne connait pas le bien
AGco1	50	25	50	50	40	25
AGco2	0	25			10	25